



DIRECTION RESEAU ET BANQUE  
AQUITAINE PYRENEES

**Monsieur Patrick VILHEM**  
**Maire**  
**96 Place de la Mairie**  
**40350 POUILLON**

Pau, le 09 Avril 2019

**Affaire suivie par :**  
Dominique METAIS  
dominique.métais@laposte.fr  
Mobile: 06 07 02 19 12

**Objet :** Modifications des horaires du bureau de poste.

Monsieur le Maire,

Je tenais tout d'abord à vous remercier pour votre accueil et nos échanges constructifs autour de l'évolution de la présence postale sur votre commune lors de notre entretien du 3 avril dernier.

Depuis plusieurs années, nous constatons une baisse importante de la fréquentation de nos bureaux de poste liée notamment au développement des usages du numérique dans la vie de tous. Ainsi désormais, la plupart des opérations postales et financières peut être réalisée via les nouveaux outils numériques.

Il n'en demeure pas moins que les besoins de proximité et d'accessibilité restent une préoccupation majeure.

Je vous ai confirmé notre volonté de maintenir une présence postale de proximité à Pouillon.

Nous avons partagé sur la nécessité d'adapter la présence postale aux changements de modes de vie des concitoyens et surtout aux évolutions de leurs modes de consommation des produits et des services.

Le bureau de poste de Pouillon est rattaché au Secteur de Peyrehorade dont Caroline Saubignac mène actuellement l'adaptation de son organisation.

Suite à un accord d'entreprise les agents de La Poste peuvent bénéficier de deux jours de repos consécutifs par semaine, ce qui a pour conséquence la modification des horaires de nos bureaux de poste dit « agent seul » comme c'est le cas dans votre commune.



Cependant, la mise en place d'un Facteur-Guichetier va permettre une ouverture tous les jours de la semaine. Le Facteur-Guichetier assurera les vacations du matin et un Chargé de Clientèle celles des après-midi selon les horaires suivants :

Lundi : de 9h à 11h30

Mardi : de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h

Mercredi : de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h

Jeudi : de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h

Vendredi : de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h

Samedi : de 9h à 11h30

Ces modifications d'horaires interviendront à la rentrée de septembre.

Je reste bien entendu, à votre écoute pour tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Dominique METAIS  
Directeur des Projets